

Tennis truqué : 18 DOSSIERS,

48 intermédiaires identifiés

▶ Des centaines de paris truqués émis depuis la Belgique sur des matchs du circuit ITF Challenger dont des parieurs connaissaient les résultats à l'avance

▶ On savait qu'une enquête pénale est ouverte depuis deux ans : selon nos infos, la justice belge a ouvert 18 dossiers de fraudes présumées dans le tennis professionnel international, avec des centaines de paris émis depuis la Belgique sur des matchs truqués.

Neuf dossiers ont été ouverts par le parquet de Bruxelles, quatre à Anvers, quatre par le parquet de Gand et le dernier par le procureur du Roi de Bruges, aucun en Wallonie.

Et les organisateurs des paris truqués sont ciblés : l'enquête en cours vise le milieu criminel arménien.

Enfin, 48 suspects sont identifiés en Belgique pour avoir été recrutés en tant qu'intermédiaires pour miser sur des matchs truqués. Les mules étaient payées pour miser en agence sur des matchs de tennis à l'étranger dont ils connaissaient à l'avance les résultats.

LA POLICE PRÉVOIT que l'enquête aura des implications à l'étranger dans des pays européens et autres. Les quatre parquets d'arrondissement vont remettre les 18 dossiers au parquet fédéral qui chapeautera la suite, comme il avait chapeauté il y a dix ans le scandale des matchs truqués dans le football belge (affaire Zheyun Ye et consorts).

Aucun match suspect ne relève des tournois ATP.

Tous font partie du circuit ITF Challenger dans lequel débute la plupart des jeu-

nes joueurs professionnels.

Renseignés par leurs agences, ce sont des opérateurs officiels de paris qui ont découvert le pot-aux-roses et l'ont dénoncé au service d'enquête de la Commission des

Jeux de hasard. Longtemps menée par un seul enquêteur de la police fédérale, l'enquête a été privée pendant deux ans de moyens humains suffisants.

Plusieurs des 48 intermédiaires pris en flagrant délit dans les agences sont des candidats réfugiés hébergés au Petit Château. Ils étaient recrutés pour parier sur des matchs dont les résultats leur avaient été communiqués.

La Belgique enquête donc sur 18 dossiers avec pour chacun des preuves graves de match fixing : des mules ont été filmées dans les agences. Des vidéos les montrent en train de téléphoner ou de recopier des résultats écrits sur des bouts de papier. Selon l'enquête toujours, le choix du circuit ITF (l'échelon le plus bas des tournois de tennis professionnels) répond au besoin de "ne pas attirer l'attention" de façon à "rester sous les radars".

DANS LE MÊME BUT, les montants étaient limités mais les paris nombreux.

Des agences ont refusé de payer les gains. Le déclic est intervenu quand un gérant d'agence bruxellois a surpris le manège d'un ressortissant arménien et a maintenu le joueur jusqu'à l'arrivée de la police. Le suspect (et son smartphone) était en possession d'une liste de noms et de numéros de téléphone tant en Belgique qu'à l'étranger.

C'est ce qui a fait découvrir l'existence d'un réseau mafieux ayant des activités dépassant la Belgique, touchant des joueurs de circuits disputant des tournois

aux quatre coins de la planète, un jour en Europe, le mois suivant en Amérique du Sud ou en Asie.

Gilbert Dupont

Sur le circuit ITF, perdre est plus lucratif que gagner

Plus de 2.000 joueurs et 1.300 joueuses bénéficient d'un classement à l'ATP (Association des tennismen professionnels) ou à la WTA (Woman Tennis Association). Ils sont donc considérés comme professionnels. On considère toutefois que seuls les 250 meilleurs gagnent réellement leur vie sur le circuit. Ce sont ceux qui jouent les tournois du Grand Chelem ainsi que les tournois ATP ou WTA, dotés de prix qui se chiffrent en millions d'euros.

Les tournois challengers (42.500 à 106.000 € de prize money) permettent à des joueurs classés à partir de la 350^e place mondiale de prendre plus de points et d'ainsi accéder aux qualifications puis aux tableaux finals des tournois ATP. Ces points sont valables un an.

Les autres, la grande majorité donc, disputent des tournois ITF aux quatre coins du monde dans des conditions parfois dantesques. Actuellement, un ex-grand espoir du tennis belge est ainsi à Djakarta. Au mieux, il peut espérer y gagner 18 points (12 chez les filles) et 1.800 euros. Mais il aura dû payer son voyage, son hôtel, ses repas, le kiné sur place... Dans ces tournois, il est parfois plus lucratif de... perdre un match que d'en gagner un !

Pas étonnant, dès lors, que certains se laissent tenter, ne serait-ce que pour payer leur billet de retour.

P. S.

L'ATP et la WTA peu actives pour sanctionner ces pratiques

► Alors que, dans le monde entier, on semble d'accord pour dire que le tennis est sans doute le sport où il est le plus facile de falsifier un résultat (seuls deux joueurs sont concernés, les joueurs ont souvent besoin d'argent pour boucler leur budget, les possibilités de paris sont nombreuses...), le nombre de joueurs réellement sanctionnés pour de telles pratiques reste relativement restreint.

Une des raisons est que l'ATP et la WTA optent, en matière de match fixing, pour la politique qui est la leur en matière de dopage : elles sanctionnent parfois pour l'exemple mais, la plupart du temps, elles règlent l'affaire en interne, infligeant une suspen-

sion déguisée en blessure.

C'est ainsi qu'en janvier de cette année, des fuites faisaient état de dossiers impliquant 16 (ex-) joueurs du Top 50 (dont des vainqueurs de Grands Chelems) dans des affaires de match fixing. Aucun de ces joueurs n'a jamais été poursuivi ou, en tout cas, condamné !

Le même dossier démontrait que des syndicats de parieurs avaient organisé des paris truqués jusqu'à Wimbledon. La TIU justifie en partie ce fait par l'introduction, en 2009, d'un nouveau code anti-corruption mais au cours des années suivantes, les

noms de dix joueurs lui ont été transmis à plusieurs reprises, les dossiers étant chaque fois classés sans suite.

Les suspensions prononcées jusqu'ici concernent donc de *petits poissons*. Comme le Mexicain Daniel Garza (31), suspendu pour six mois et condamné à une amende de 5.000 \$ pour avoir tenté de truquer un match dans un tournoi Future (10.000 \$) en Californie.

Au moment de sa suspension, en septembre, Garza était 1.065^e mondial. Il avait été 294^e en 2012. Au même moment, le Sud-Africain Joshua Chetty (21) était suspendu à vie pour la même raison. Il était 1.857^e joueur mondial...

Le cas le plus célèbre est celui de l'Italien Marco Cecchinato (ATP 143), suspendu pour 18 mois et condamné à une amende de 40.000 € en juillet dernier.

Enfin, récemment, 34 personnes, dont six joueurs, ont été arrêtées en Espagne après une longue enquête. Ces joueurs, dont les noms n'ont pas (encore) été révélés, s'étaient vu promettre des sommes de 500 à 1.000 euros pour perdre des matches. Finalement, ils avaient touché 50 euros...

Patrice Sintzen

Des joueurs suspectés menacés de mort

En tennis, c'est la Tennis Integrity Unit (TIU) qui est responsable de veiller à ce que les matches du circuit professionnel se déroulent dans la correction. Ses trois priorités sont la prévention de la corruption, l'enquête et la poursuite des auteurs, la formation des joueurs afin de leur permettre de déceler et de dénoncer une tentative de corruption.

Cette organisation indépendante basée à Londres a été fondée par les fédérations ainsi que les organisateurs des grands tournois. Elle reçoit régulièrement des informations au sujet de rencontres suspectes. Les noms de certains joueurs belges sont déjà apparus à ce niveau

mais n'ont jamais été confirmés. La TIU ne publie pas d'information à ce sujet. Elle transmet ses dossiers aux autorités, à charge pour celles-ci de prendre des décisions et d'éventuellement les rendre publiques. Et là, aucun Belge n'a encore été inquiété.

Il faut aussi savoir que les parieurs déçus menacent régulièrement les joueurs qu'ils suspectent de tricherie. Ceux-ci reçoivent alors des messages privés sur les réseaux sociaux du genre : "On va te casser la jambe" ou "J'espère que tu vas mourir". Ce que certains vivent très mal.

P. S.